

UN TREMLIN

La notoriété du programme, l'expérience de travail et les rencontres enrichissantes qu'offre le stage de la Fondation constituent une carte de visite respectée et pertinente pour la poursuite d'études universitaires ou le début d'une carrière professionnelle stimulante.

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le stage, assorti d'une bourse d'excellence de 21 000 \$, s'échelonne de septembre à juin et exige une disponibilité à temps complet. Pour être retenu, le candidat ou la candidate doit :

- être titulaire d'un diplôme d'une université québécoise (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) depuis moins de deux ans ou être sur le point de l'obtenir;
- avoir la citoyenneté canadienne ou avoir obtenu sa résidence permanente au Canada;
- obtenir deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs;
- remplir le formulaire de candidature au plus tard le **15 février 2019**.

Pour connaître les critères de sélection, consultez le site Internet de la Fondation à fondationbonenfant.qc.ca.

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

La mission de la Fondation consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

INFORMATION

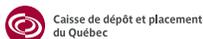
Fondation Jean-Charles-Bonenfant
1020, rue des Parlementaires
7^e étage, bureau 7.49
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70484
Sans frais : 1 866 337-8837
fondationjcb@assnat.qc.ca

fondationbonenfant.qc.ca



NOS PARTENAIRES :



CINQ STAGES AU CŒUR DE LA VIE PARLEMENTAIRE



UN STAGE DE DIX MOIS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Chaque année, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant offre à cinq jeunes diplômés universitaires un stage pratique de dix mois à l'Assemblée nationale du Québec. Chaque stage est assorti d'une **bourse d'excellence de 21 000 \$**.

De septembre à juin, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites et des séances de formation, ils découvrent de manière privilégiée les coulisses de l'Assemblée nationale.

UN STAGE EN TROIS VOILETS

DES JUMELAGES AVEC DES DÉPUTÉS

Associés en alternance à une ou un député du gouvernement et de l'opposition, les stagiaires appuient les élus dans leur travail en toute neutralité, sur la colline Parlementaire et en circonscription. C'est une occasion unique de découvrir le travail des députés et d'y contribuer.

LA PUBLICATION D'UN ESSAI

Chaque stagiaire rédige un essai sur un sujet touchant les institutions parlementaires et la démocratie. Les essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et certains font l'objet d'articles dans le *Bulletin de la Bibliothèque* ou d'autres publications spécialisées. Les stagiaires ont la chance de compter sur les ressources professionnelles de l'Assemblée nationale. Ces ressources les aident dans le choix de leur sujet et les soutiennent dans leur recherche documentaire.



UNE MISSION À L'ÉTRANGER

Les stagiaires ont la chance d'effectuer plusieurs missions, dont une dans la destination de leur choix. Cette incursion à l'étranger est une occasion privilégiée de mener une étude comparative des systèmes parlementaires et de réfléchir sur le parlementarisme québécois. Le Maroc, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Belgique et les Pays baltes figurent parmi les destinations choisies par les stagiaires au cours des dernières années.



© Collection Assemblée nationale, photographe Marc-André Grenier

Les stagiaires 2018-2019

De gauche à droite : Christian Jaouich, Astrid Martin, Benoît Bérubé, Catherine Gagnon et Karim Chahine